



La Commission Européenne mobilise 162 millions d'euros en appui à la République d'Haïti



Dans le cadre de la mise en œuvre du 10^{ème} Fonds européen de développement, la Commission européenne a approuvé en novembre 2009 un nouveau programme d'action qui permet de mobiliser, sous forme de dons, notamment un appui au renforcement des infrastructures de transport d'un montant de 145 millions d'euros

Alors que la situation d'Haïti continue de se stabiliser, la Commission européenne intensifie ainsi ses investissements à travers 4 programmes pluriannuels de soutien aux efforts du pays dans le domaine des transports, de la gouvernance locale, de l'appui à la société civile et de la culture.

"En s'appuyant sur la valorisation du capital humain, qui reste la meilleure ressource du pays, et l'action de plaidoyer de la société civile, l'objectif est de redonner à l'État central, mais aussi aux collectivités territoriales, les moyens de gouverner, tout en renforçant les bases de la croissance par l'investissement dans la réhabilitation des infrastructures." a déclaré, Karel De Gucht, Commissaire chargé du développement et de l'aide humanitaire.

En intervenant pour consolider des services de transports routiers performants et durables, le programme d'Appui à la Politique Nationale des Transports (APONTRA), doté de 145 millions d'euros, vise à libérer les capacités productives de la contrainte qui freine l'écoulement des produits vers le marché et à améliorer l'accès des populations haïtiennes aux infrastructures de base. Le renforcement des capacités de l'entretien routier fait partie des objectifs spécifiques du programme.

Le programme d'Appui à la Gouvernance et à l'Investissement Local en Haïti (AGIL) investira quant à lui 5,5 millions d'euros



Route nationale 3 Port au Prince - Mirebalais en cours d'exécution

pour soutenir la capacité d'investissement et la maîtrise d'œuvre des collectivités locales, leur permettant de répondre aux besoins essentiels prioritaires de la population.

Le programme d'Appui au Renforcement de la Société Civile Haïtienne (PARSCH) contribuera à appuyer la structuration de la société civile à hauteur de 7,8 millions d'euros afin de permettre aux organisations non étatiques de se positionner comme véritable interlocuteur de l'Etat et acteur incontournable du développement du pays.

Enfin le programme d'Appui au Renforcement de la Culture et de l'Art pour le Développement Economique et Social (ACARDES), qui vise à renforcer les capacités d'organisation et d'accès aux marchés mondiaux de l'art haïtien, sera doté de 3,7 millions d'euros.

Ces programmes s'intègrent dans le cadre du programme indicatif national et du document de stratégie signés entre la Commission Européenne et le Gouvernement d'Haïti, qui fixent les priorités de la programmation pour la période 2008-2013.

Avec environ 81 millions d'euros décaissés en 2008, la Commission Européenne est l'un des principaux bailleurs de fonds en Haïti. Afin d'exploiter au mieux la complémentarité avec les interventions des États membres de l'Union Européenne, le 10^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) d'un montant de 291 millions d'euros prévoit de concentrer son appui principalement dans les secteurs des infrastructures et de la gouvernance (renforcement des institutions de l'Etat et décentralisation).

Récapitulatif des infrastructures financées par le Fonds Européen de Développement en Haïti pour une valeur de 305 millions d'Euros (EUR)

INFRASTRUCTURES ROUTIERES	235 millions EUR
Appui institutionnel Etudes sectorielles Transports et mise en place d'outils pour la gestion de l'entretien Appui au Ministère des TPTC, aux directions départementales, au Laboratoire National du BTP, au secteur privé, pour la période 2010-2014	9 millions EUR 1 million EUR 8 millions EUR
Appui à l'Entretien Routier Entretien courant par les organisations communautaires de base Subvention au FER pour la période 2010-2014	11 millions EUR 1 million EUR 10 millions EUR
Investissements routiers (en plus de la contribution de l'Agence Française de Développement) <ul style="list-style-type: none"> • Route Port au Prince – Mirebalais : réception provisoire prévu fin 2009-début 2010 • Route Mirebalais – Hinche : en cours d'exécution • Route Hinche – Saint Raphaël – Barrière Battant avec le co-financement de l'Agence Française de Développement : dossiers d'appel d'offres en cours de préparation • Route Cap haïtien – Ouanaminthe – Dajabon : terminée en décembre 2008 – en période de garantie • Route Lascahobas – Belladère : étude technique en cours de finalisation 	215 millions EUR
INFRASTRUCTURES DE BASE	60 millions EUR
<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'Ecoles, Facultés, Tribunaux de paix, Voirie urbaine, systèmes d'adduction d'eau potable, systèmes d'irrigation répartis sur le territoire national • Travaux de reprofilage de la Rivière La Quinte et reconstruction des ponts Gaudin et Mapou • Programme d'interventions d'urgence • Programme de micro réalisations 	41 millions EUR 8 millions EUR 3 millions EUR 8 millions EUR
INFRASTRUCTURES EN EAU POTABLE	10 millions EUR
<ul style="list-style-type: none"> • Réseau d'eau potable de la ville de Gonaïves • Subvention à OXFAM, GRET, ACF, CROIX ROUGE FRANCAISE et CROIX ROUGE ESPAGNOLE pour la mise en place d'infrastructures d'eau potable à Anse Rouge, Port de Paix, Saint Louis et Aquin, Belladère et Ouanaminthe 	3 millions EUR 7 millions EUR



Route nationale 6 Cap haïtien - Ouanaminthe terminée en décembre 2008

Stimulation de la création d'emplois en Haïti

La recherche de consensus entre pouvoir publics, entrepreneurs et acteurs sociaux autour d'actions et de politiques publiques stimulant la création d'emploi est l'étape incontournable du développement économique haïtien.

C'est pour contribuer à la rupture du cycle de la pauvreté et encourager le développement durable que la Commission soutient la création d'emploi en Haïti dans le cadre du Programme de renforcement intégré du milieu des affaires en Haïti (PRIMA), un programme d'un montant total de 8 millions d'euros qui a fourni depuis 2005 un soutien actif à plus de 2000 micros, petites et moyennes entreprises à fort potentiel de croissance.



Foire de la montagne vallée soutenue par programme de micro-réalisations de l'Union Européenne

Un nouveau visage pour Martissant

Théâtre d'un vaste programme de revitalisation urbaine financé par l'Union Européenne depuis février 2008, le quartier de Martissant, au sud de Port-au-Prince, se transforme petit à petit autour du "Parc de Martissant".

La "Zone d'aménagement concerté" (ZAC) de Martissant, qui entoure le parc avec ses 150 hectares déclarés d'utilité publique, cristallise l'attention d'un consortium d'ONG locales et internationales depuis plus d'un an et demi.

Le Gret, ONG française impliquée dans des projets de développement à Port-au-Prince depuis une quinzaine d'années, intervient sur un important volet eau et assainissement. La Mairie de Port-au-Prince préside le comité de pilotage du programme et participe au renforcement des ASEC/CASEC de la ZAC. La FOKAL, chef de file du programme, a la responsabilité de l'aménagement du Parc de Martissant qui abrite les habitations Leclerc, Mangonès et Dunham, véritable patrimoine historique. Enfin, les ONG AVSI, Concern Worldwide et Oxfam Intermon interviennent respectivement dans l'éducation, la résolution pacifique de conflits et la création d'activités génératrices de revenu, et la formation professionnelle.

Le programme "Parc de Martissant", une intervention concertée

Entré dans le programme en novembre 2008, le Gret intervient dans les quartiers situés en amont du parc, en particulier autour de la source Leclerc. Le projet, mené en partenariat avec la Centrale Autonome Métropolitaine d'Eau Potable (CAMEP) et la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) prévoit la réhabilitation des infrastructures de la source. Cette source, qui constitue l'un des principaux réservoirs en eau de la zone



Visite de terrain à Martissant entre LGL SA et la Centrale Autonome Métropolitaine

métropolitaine, n'est plus entretenue depuis une vingtaine d'années et présente en conséquence d'importants problèmes de pollution. L'aménagement de la ravine Leclerc permettra d'une part de limiter l'infiltration des eaux usées dans la source, garantissant ainsi une meilleure qualité de la ressource ; et d'autre part d'enrayer les dégâts causés sur la route des Dalles par les eaux usées et pluviales.

La réalisation d'études techniques, première phase du projet, a permis la préparation de ces travaux d'aménagement. Après cinq mois de travail en étroite collaboration avec les populations de la zone, les instances étatiques et le Gret, le bureau d'études LGL SA a rendu ses conclusions. Une restitution des études techniques a eu lieu le 11 septembre 2009 à la résidence Mangonès, en présence de l'Ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne en Haïti, M. Francesco Gosetti, du conseiller technique du Bureau de l'Ordonnateur National M. Allen Henry, des partenaires du

consortium et du comité d'eau représentant les bénéficiaires du projet. Monsieur Gosetti a rappelé son attachement à ce programme et la volonté de la Commission européenne de contribuer à la revitalisation de Martissant.

Les travaux d'aménagement de la zone Leclerc sont en cours, et l'entreprise qui remportera le marché œuvrera pendant cinq mois à la réalisation des travaux. Le travail social, qui contribue à structurer le quartier autour des services de l'eau, permettra la pérennité de ces transformations physiques.

Sous l'impulsion de l'Union Européenne et des actions concertées du consortium, et grâce au soutien des autorités et communautés locales, le quartier de Martissant montre peu à peu un nouveau visage, signe du développement de la zone et de l'amélioration des conditions de vie de ses habitants.

L'art contemporain haïtien se distingue au niveau international

Dans le cadre de l'appel à propositions du Programme UE-ACP (Union Européenne-Afrique Caraïbes Pacifique) d'appui aux industries culturelles des pays ACP, la Fondation haïtienne AfricAmérica et le comité d'organisation du 6ème Forum Transculturel d'Art Contemporain ont eu le plaisir d'annoncer la sélection du projet TRANS, coordonné par Revue Noire (BICFL), son partenaire Français.

TRANS fait partie des 6 projets pluriannuels de coopération, retenus parmi 60 propositions déposés dans le cadre de cet appel à proposition.

La première étape démarrera avec la 6ème édition du Forum Transculturel d'art contemporain, du 1er au 15 juin 2010 à Port-au-Prince.

Mis en œuvre par le Secrétariat du

Groupe des Etats ACP et financé par le Fonds Européen de Développement de l'Union Européenne, le programme ACP Cultures a comme objectif global de contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement durable à travers la promotion d'un environnement favorable à la création, aux échanges, à l'indépendance et à la viabilité du secteur culturel dans les Etats ACP, tout en valorisant leurs valeurs culturelles fondamentales et leur diversité.

Pour atteindre ces objectifs, le programme vise à structurer, professionnaliser et renforcer les possibilités de financement des acteurs culturels ACP. Un accent particulier a été mis pour soutenir et consolider les échanges, la coopération et les liens économiques entre les opérateurs culturels des Etats ACP (coopération Sud-Sud).



Un nouveau président pour l'Union Européenne

A l'occasion du Conseil européen de Novembre, les chefs d'Etat et de gouvernement européens ont désigné le premier ministre belge M. Herman Van Rompuy pour occuper le poste de président permanent de l'Union européenne. L'actuelle commissaire européenne chargée du commerce, la Britannique Catherine Ashton, a elle reçu le portefeuille des relations extérieures.

Économiste de formation et chrétien-démocrate, M. Van Rompuy, 62 ans, dirige la Belgique en tant que premier ministre depuis près d'un an. Il est considéré par beaucoup comme l'artisan de la stabilité retrouvée du pays, après une période de tension entre les communautés française et flamande.

En accord avec la Commission européenne, le Conseil a nommé Catherine Ashton, 53 ans, au poste de haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Membre du parti travailliste britannique, elle occupera également la fonction de vice-présidente de la prochaine Commission, en cours de formation afin de renforcer la cohérence



M. Herman Van Rompuy, président permanent de l'Union Européenne et Madame Catherine Ashton, haut représentant de l'Union Européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

de l'action extérieure de l'Union Européenne.

Ces deux postes ont été créés par le traité de Lisbonne, récemment approuvé, qui vise à rendre le processus décisionnel plus efficace et plus démocratique au sein des institutions européennes, et à renforcer le rôle de l'UE sur la scène internationale.

M. Van Rompuy devra notamment présider les réunions du Conseil et représenter l'Union européenne sur la scène mondiale. Il sera également chargé de représenter le Conseil dans ses relations avec les autres institutions de l'UE.

Catherine Ashton aura l'autorité pour proposer des mesures dans le domaine de la défense et de la sécurité. Elle sera également chargée de mettre en place un réseau mondial de diplomates, qui l'assistera dans sa tâche.

Ces nominations sont officielles depuis le 1er décembre 2009, jour de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.